

## DURÉE

1 225 heures dont :

- 805 heures de formation en centre soit 23 semaines
- 420 heures de stage en entreprise soit 12 semaines

Parcours de total d'environ 9 mois.

Alternance : 3 à 4 semaines en centre - 2 semaines en entreprise

Congés : 2 semaines au mois d'août

## CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 14 personnes

## DATE DE FORMATION

Septembre 2019

## COUT DE LA FORMATION

12.5 € / heure stagiaire pour les publics CIF, CSP, etc.

## FINANCEMENTS

- . Conseil Régional à hauteur de 100 % du coût pédagogique pour le public Demandeur d'emploi,
- . OPCA pour les salariés en CIF, CSP.

## HORAIRES

8h30 12h - 13h30 17h

## LIEU DE LA FORMATION

60 Rue de la Folie  
14 000 CAEN  
aifst.asso.fr

## NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L.6313 du Code du travail.

## CONTACT

Virginie BERTEAU  
02.31.44.64.08  
[vberteau@aifst.fr](mailto:vberteau@aifst.fr)  
aifst.asso.fr

## PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi et salariés maîtrisant les savoirs de base qui seront validés par un positionnement avant l'entrée en formation.

## OBJECTIFS

- Valider le CAPA Travaux Paysagers,
- Se professionnaliser au métier d'ouvrier du paysage,
- Acquérir les compétences et les connaissances professionnelles, technologiques et générales pour s'adapter à l'évolution des techniques et méthodes de travail,
- Permettre la poursuite d'études professionnelles.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Horticulture Générale - Reconnaissance de végétaux : 241,5 h. Etre capable d'expliquer les principales pratiques professionnelles mises en œuvre lors de l'aménagement d'un espace à l'aide de connaissances technologiques,
- Travaux pratiques : 161 h. Etre capable d'effectuer, en toute sécurité, les tâches et les travaux liés à l'aménagement et à l'entretien des jardins et des espaces verts,
- Mathématiques : 80,5 h. Etre capable de mobiliser des mathématiques pour résoudre les problèmes simples de la vie sociale et professionnelle,
- Prévention santé environnement : 80,5 h. Etre capable de mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle en adoptant des comportements favorisant son équilibre.
- Monde actuel : 80,5 h. Etre capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle, dans le but de s'insérer dans le monde actuel,
- Connaissance des Entreprises : 80,5 h. Etre capable de présenter un organisme ou une entreprise d'aménagements et d'entretiens des jardins en le situant dans son environnement socioprofessionnel,
- Informatique : 80,5 h. Etre capable d'utiliser un ordinateur, des logiciels de base et de naviguer, rechercher et communiquer via les fonctionnalités d'Internet,

Après positionnement, des dispenses d'enseignements pourront être envisagées en fonction du niveau de qualification du salarié.